MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Saint-Martin-de-Ré

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 29/12/1903

Étendue de la protection : ; Partie ancienne comprenant l'ancien transept avec ses pignons, ses tourelles et sa fortification

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.